

Territoire d'attraction des jeunes guadeloupéens

La population de Cap excellence diminue depuis la fin des années 90, avec un solde migratoire négatif non compensé par le solde naturel encore positif. Le déficit migratoire est principalement lié aux départs des adultes de 18-25 ans en direction de la métropole. Mais ces départs sont partiellement compensés par un flux de jeunes natifs des autres territoires de Guadeloupe. Aussi la population reste jeune, mais avec un niveau de formation qui reste en retrait.

Audrey Naulin, Insee

Une inversion de la tendance démographique depuis la fin des années 90

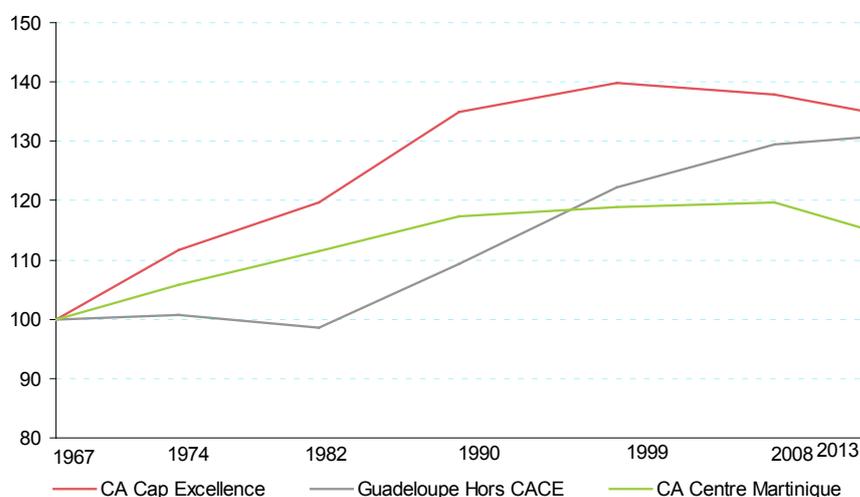
Au 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (CACE) compte 103 800 habitants sur les 402 119 que compte l'île. Entre 1999 et 2013, la population a baissé de 0,2 % par an, soit une perte de 3 600 habitants en 14 ans, alors que dans le reste de la population de la Guadeloupe la population a augmenté de 0,5 % par an sur la période (figure 1). Cette diminution depuis 1999 marque une inversion de la tendance précédente: du début des années 60 à la fin des années 90, le territoire de la CA de Cap Excellence avait gagné 40 000 habitants en une quarantaine d'années. C'était également le cas dans la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM), qui perd désormais aussi des habitants sur la période la plus récente (*Territoire de comparaison et Méthodologie*).

Située au centre de la Guadeloupe, trait d'union entre la Basse-Terre et la Grande-Terre, la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (CACE) a été créée en 2008. Elle regroupe trois communes aux caractéristiques et trajectoires distinctes : Pointe-à-Pitre, Les Abymes et Baie-Mahault. Elles forment une zone principalement urbaine de 130 km², la plus dense de Guadeloupe avec 812 habitants/km². Ce pôle urbain et économique est doté d'équipements structurants, ce qui en fait un territoire attractif pour les Guadeloupéens. On retrouve ainsi concentré sur moins de 8 % de la Guadeloupe près d'un quart de la population, la moitié des logements sociaux, la moitié des emplois, et 40 % des établissements marchands non agricoles.

L'évolution démographique diffère selon les communes de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Entre 2008 et 2013, les populations de Pointe-

1 Une baisse de 3 600 habitants entre 1999 et 2013

Évolution de la population depuis 1967 (Base 100 en 1967)

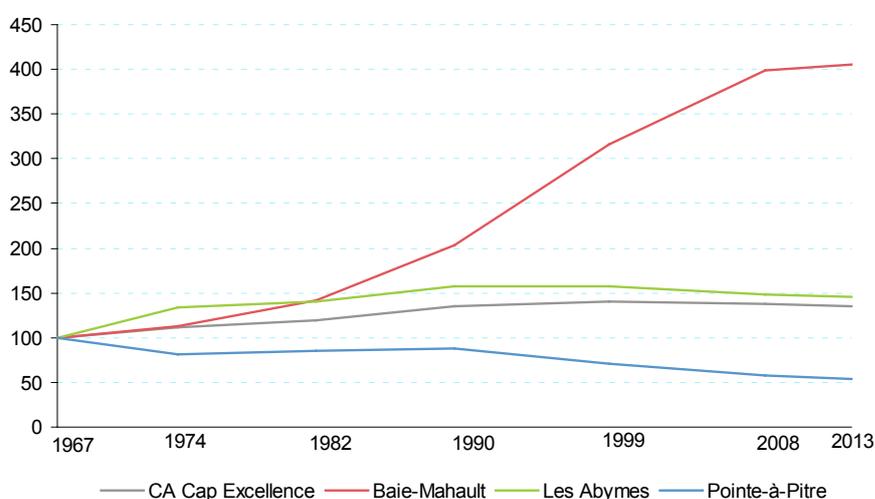


Lecture : entre 1967 et 1999, la population de la CACE a progressé de 40 %.

Source : Insee, Recensements de la population / Dénombrements sans double compte 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 / Populations municipales 2008 et 2013.

2 Depuis 1990, la population de Baie-Mahault a doublé

Évolution de la population depuis 1967 (Base 100 en 1967)



Lecture : entre 1967 et 1990 et entre 1990 et 2013, la population de Baie-Mahault a doublé sur ces deux périodes de 23 ans.

Source : Insee, Recensements de la population / Dénombrements sans double compte 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 / Populations municipales 2008 et 2013.

à-Pitre et des Abymes diminuent respectivement de 1,7 % par an et de 0,4 % par an (figure 2). Dans le même temps, Baie-Mahault affiche un dynamisme démographique avec une population en hausse de +0,3 % par an. La population a doublé entre 1967 et 1990 et entre 1990 et 2013.

La diminution de la population de Cap Excellence depuis la fin des années 90 s'explique par un solde migratoire déficitaire non compensé par son solde naturel positif (figure 3). Entre 1999 et 2013, la Communauté d'Agglomération compte 20 000 sorties de plus que d'entrées, et 16 000 naissances de plus que de décès. Quelle que soit la période depuis le début des années 60, les naissances sont plus nombreuses que les décès, et le solde naturel demeure positif. Néanmoins, depuis 2005, le nombre de naissances baisse et celui des décès stagne, entraînant une diminution du solde naturel, tandis que le déficit migratoire persiste, voire s'accroît. Comme sur l'ensemble de la Guadeloupe, le déficit migratoire reste également lié aux départs des jeunes de 20 à 24 ans vers la métropole pour y poursuivre notamment des études supérieures.

Nombreux départs vers la France hexagonale pour les 18-25 ans, et vers les autres communes de Guadeloupe après 35 ans

Entre 2003 et 2008, 12 700 personnes sont venues habiter dans la CACE, tandis que 15 800 en sont parties. La majeure partie des flux s'effectue avec le reste de la Guadeloupe, qui en concentre 58 %, tandis que 37 % se font avec la France hexagonale et 5 % avec les autres régions et départements d'outre mer (Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte).

Si les flux sont équilibrés avec les autres régions et départements d'outre mer, ils sont fortement déficitaires avec la France hexagonale (1 700 sorties de plus que d'entrées), mais aussi avec le reste de la Guadeloupe (1 500 sorties de plus que d'entrées). La moitié du déficit migratoire est imputable aux moins de 25 ans. En particulier, les 20 à 24 ans y contribuent largement (figure 4) parmi lesquels les deux tiers sont élevés ou étudiants. En effet, malgré la diversité des offres de formations proposées, les possibilités d'études sur l'île sont plus restreintes qu'en France métropolitaine.

Dans une moindre mesure, le solde migratoire est également très déficitaire entre 40 et 64 ans. Le déficit migratoire concerne

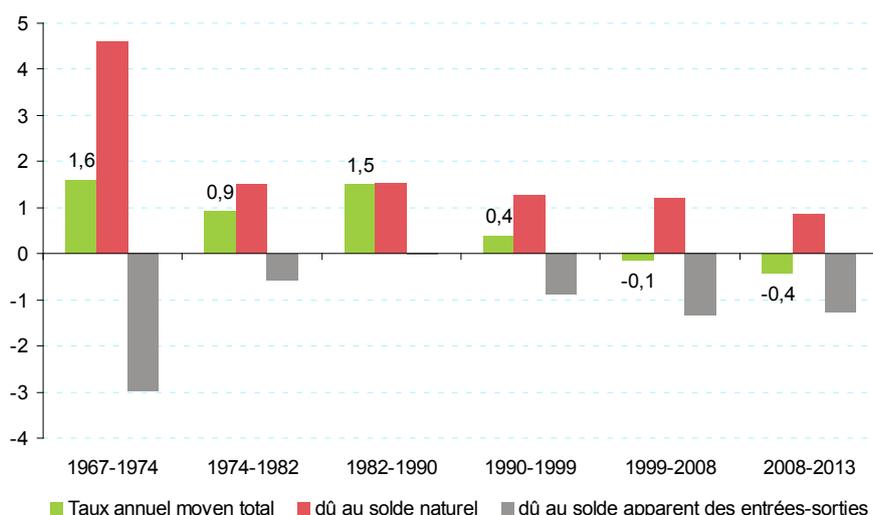
tous les âges, hormis les 30-34 ans, et toutes les catégories sociales. Parmi les salariés, les partants sont le plus souvent employés (23 %) ou exercent une profession intermédiaire (19 %).

Les caractéristiques des migrations sont très différentes selon qu'elles se font avec

le reste de la Guadeloupe ou hors de Guadeloupe. Ainsi, entre 18 et 30 ans, Cap Excellence enregistre plus d'entrées en provenance des autres communes de Guadeloupe, que de sorties vers ces dernières. En effet, elle attire les étudiants et les jeunes actifs guadeloupéens. Mais, le solde

3 L'excédent naturel ne compense plus le déficit migratoire

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population de la CA de Cap Excellence (en % et en points de %)

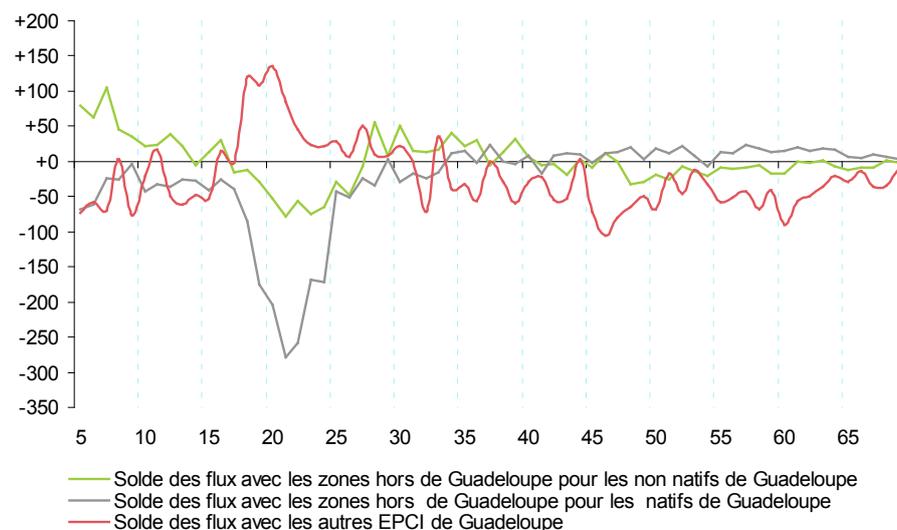


Lecture : entre 2008 et 2013, la décroissance annuelle de la population de Cap Excellence est de 0,4 %. Cette évolution se décompose en un solde naturel et un solde apparent des entrées-sorties : le solde naturel contribue positivement de 0,9 point et le solde des entrées-sorties du territoire contribue négativement de 1,3 point.

Source : Insee, Recensements de la population (Exploitations principales), Etat civil.

4 Cap Excellence attire les jeunes adultes du reste de la Guadeloupe

Solde des migrations résidentielles 2003-2008 par âge, de Cap Excellence avec l'extérieur de la Guadeloupe selon le lieu de naissance et de Cap Excellence avec les autres EPCI de Guadeloupe



Lecture : parmi les personnes âgées de 21 ans en 2008 et nées en Guadeloupe, la CA de Cap Excellence enregistre 280 sorties en dehors de la Guadeloupe de plus que d'entrées. Parmi les personnes âgées de 21 ans en 2008 et non natives de Guadeloupe, la CA de Cap Excellence enregistre 80 sorties en dehors de la Guadeloupe de plus que d'entrées. A contrario, à ce même âge, tous lieux de naissance confondus, la CA de Cap Excellence enregistre 85 entrées de plus que de sorties vers les autres communes de Guadeloupe.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (Exploitations principales).

migratoire est déficitaire avec le reste de la Guadeloupe à tous les autres âges, et plus particulièrement entre 45 et 65 ans.

Parmi les flux internes à la Guadeloupe, c'est avec la commune de Petit-Bourg que le déficit est le plus important (- 580), suivie du Gosier (-400), de Goyave (-390), de Sainte-Anne (-340), et dans une moindre mesure, de Sainte-Rose, Morne-à-L'eau et le Moule. Toutes ces communes constituent le périurbain de la CACE et sont sous son influence urbaine de fait des déplacements domicile-travail. A contrario, le solde migratoire reste positif avec les communes plus éloignées : Basse-Terre, Pointe-Noire, Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg, Saint-Claude, Trois-Rivières, Gourbeyre, etc.

Comme pour l'ensemble de la Guadeloupe, les flux de Cap Excellence avec l'extérieur de la Guadeloupe sont fortement déficitaires entre 18 et 25 ans, en particulier chez les natifs de Guadeloupe. Ces derniers présentent également un déficit migratoire avec la France métropolitaine et les autres DOM avant 18 ans et entre 25 et 33 ans. A contrario, Cap Excellence enregistre à ces âges plus d'entrées que de sorties avec l'extérieur de la Guadeloupe chez les non natifs. En définitive, tous âges confondus, les flux migratoires de Cap Excellence avec l'extérieur de Guadeloupe s'équilibrent chez les non natifs.

Une population encore jeune comparée à celle des autres territoires

Âgée en moyenne de 36,5 ans en 2012, la population de CAP Excellence est plus jeune que celle du reste de la Guadeloupe et de la CA du Centre Martinique (respectivement 39 et 39,7 ans). Les femmes sont majoritaires dans la population (55 %). C'est deux points de plus qu'en moyenne dans les autres communes guadeloupéennes (figure 5).

Toutefois, comme sur les autres territoires, la population vieillit fortement depuis 1999. Ainsi, la Communauté d'Agglomération ne compte plus que 2,8 jeunes de moins de 25 ans pour une personne âgée d'au moins 65 ans, alors que cet indice de jeunesse (*Définitions*) atteignait 4,5 en 1999. Le nombre de jeunes adultes de 15-29 ans a reculé de 21 % sur la période et celui des 30-44 ans de 18 %. Dans une moindre mesure, les moins de 15 ans voient également leur nombre reculer de 12 %. A contrario, la population augmente pour les classes d'âge

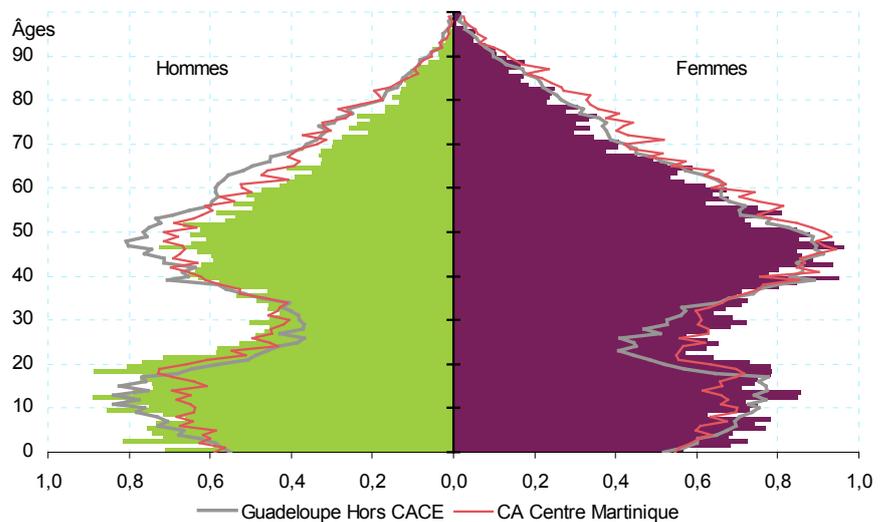
au-delà de 45 ans : + 29 % chez les 45-59 ans, + 36 % chez les 60-74 ans et + 47 % chez les plus de 75 ans. Conséquence d'une émigration plus forte des hommes et d'une espérance de vie favorable aux femmes, la part des femmes augmente également, avec 124 femmes pour 100 hommes en 2012, soit un ratio supérieur de 9 points à celui de 1999.

L'écart d'âge médian avec les autres communes de Guadeloupe s'est accentué (fi-

gure 6), passant de 2 ans en 1999 (30 ans contre 32 ans) à 4 ans en 2012 (36 ans contre 40 ans). En treize ans, la population de Cap Excellence a donc moins vieilli qu'ailleurs en Guadeloupe. Ce constat est lié à la structure par âge des flux migratoires de l'EPCI avec le reste de la Guadeloupe, notamment au fait qu'il attire les jeunes adultes des autres territoires guadeloupéens. Le vieillissement a également été moins marqué que dans la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique.

5 Un moindre déficit de jeunes femmes de 18-35 ans que dans le reste de la Guadeloupe

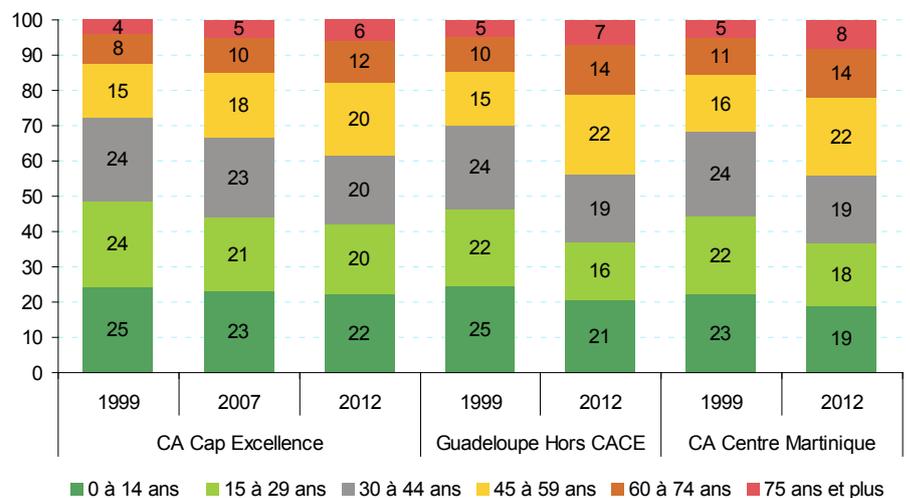
Pyramides des âges dans la CA de Cap Excellence, en Guadeloupe hors CACE et dans la CA du centre Martinique en 2012 (en %)



Lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et femmes de chaque âge.
Source : Insee, Recensement de la population 2012 - Exploitations principales.

6 La population vieillit moins que dans le reste de la Guadeloupe

Évolution de la répartition par âge de la population entre 1999 et 2012 (en %)



Lecture : les individus âgés de 15 à 29 ans représentaient 24 % de la population totale des communes de la CACE en 1999. Ils représentent 20 % en 2012.
Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 - Exploitations principales.

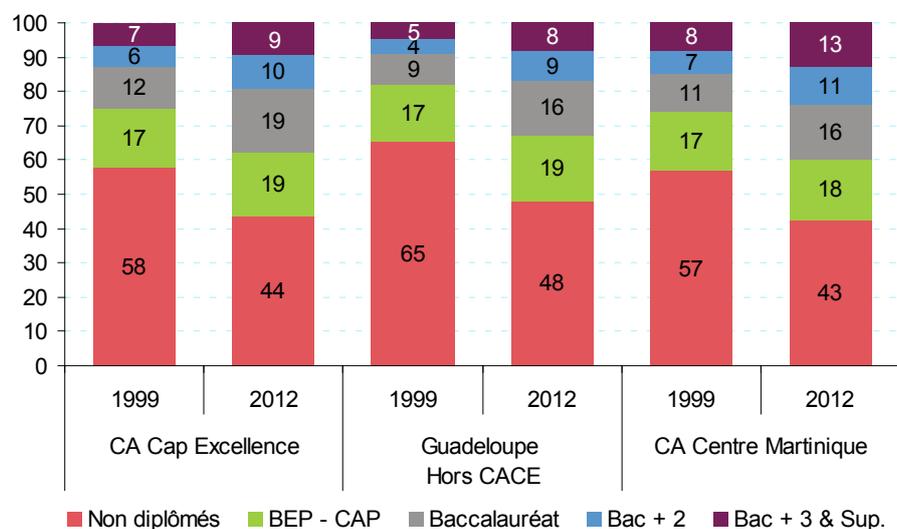
Le niveau de formation reste en retrait

Le niveau de formation des habitants de Cap Excellence est plus élevé que celui des autres EPCI de Guadeloupe, où 48 % de la population non scolarisée d'au moins 15 ans ne possède aucun diplôme. Dans la CA de Cap Excellence, cette proportion est passée de 58 % en 1999 à 44 % en 2012 (figure 7). Cette proportion est composable à celle de la CA du Centre Martinique. Cap Excellence se caractérise surtout par un déficit de diplômés du supérieur : seuls 19 % des 15 ans et plus non scolarisés sont titulaires d'un Bac+2 ou supérieur. Dans la CA de Fort-de-France, cette proportion atteint cinq points de plus. Cet écart est plus significatif pour les titulaires d'un Bac+3 et plus (près de 40 % en plus).

Ce déficit est à mettre en lien avec une offre de formation probablement moins complète, mais aussi avec le tissu économique du territoire de Cap Excellence. Les particularités du pôle urbain avec la prédominance du secteur tertiaire et du centre de décisions externalisés font que l'offre d'emploi est principalement tournée sur des postes d'employés et d'ouvriers et relativement moins sur des postes de cadres et de professions intellectuelles supérieures.

7 Un déficit de diplômés du supérieur par rapport à la CA du Centre Martinique

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 1999 et 2012 (en %)



Lecture : les individus non diplômés représentaient 58 % de la population non scolarisée d'au moins 15 ans des communes de la CACE en 1999, ils en représentent 44 % en 2012.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2012 (Exploitations principales).